



ADLS Wonder Coaching

PROGRAMME ACTION DE FORMATION

DEVENIR CONSULTANT EN BILAN DE COMPETENCES

Informations:

En présentiel ou
Distanciel

Budget:

Si prestation individuelle : 750 € Net
Si prestation collective : 450 € Net

Financement:

- CPF ou Personnel
- Plan de développement des compétences
- FAF/OPCO

Durée:

14h

INTERVENANT:

- Aurélie Dumontaud Seure
- Consultant ADLS WONDER COACHING

PUBLIC CONCERNÉ:

- Public ayant une expérience d'accompagnement

COMPÉTENCES VISÉES:

- Acquérir les compétences nécessaires à la réalisation d'un bilan de compétences
- Être autonome dans l'accompagnement
- Avoir les premiers outils pour débiter l'activité

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES:

Comprendre les enjeux du bilan de compétences et toutes les étapes pour accompagner les bénéficiaires à exploiter leurs ressources et à se confronter à leurs freins pour explorer de nouvelles pistes professionnelles.

LE PROGRAMME:

Module 1 : le bilan, son consultant et ses bénéficiaires

- ✓ Présentation de l'historique du BC
- ✓ La réglementation du BC
- ✓ Les modalités de financement
- ✓ Les impacts induits par la réforme de la Formation (Qualiopi)
 - Les documents nécessaires à l'accréditation d'un centre de bilan de compétences
 - DIRECCTE et NDA
 - Convention/contrat de formation
 - Les documents à conserver pour preuve
 - Gestion pédagogique / La sous traitance
- ✓ Un bilan de compétences : pourquoi ? pour quoi faire ?
- ✓ Focus sur les bénéficiaires
 - Les différents « profils » de bénéficiaires
 - Les engagements des bénéficiaires
- ✓ Posture et engagements du consultant bilan
 - Le rôle de consultant
 - Positionnement
 - Ecoute active
 - Cadre déontologique (3P)
 - Les stades de la transition



PROGRAMME ACTION DE FORMATION

DEVENIR CONSULTANT EN BILAN DE COMPETENCES

Informations:

En présentiel ou
Distanciel

Budget:

Si prestation individuelle : 750 € Net
Si prestation collective : 450 € Net

Financement:

- CPF ou Personnel
- Plan de développement des compétences
- FAF/OPCO

Durée:

14h

DÉROULÉ DE LA FORMATION:

- 14 heures réparties sur 2 jours

PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP :

- La prestation est ouverte à tout public. Pour les personnes en situation d'handicap, les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Quand l'accès aux locaux, si autre lieu habituel, n'est pas possible, une solution est systématiquement recherchée. En dernier recours et avec l'acceptation du bénéficiaire, la formation pourra entièrement être réalisée à distance. Pour les personnes souffrant d'une déficience visuelle, les supports sont en cours d'enregistrement audio.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS :

- Toute demande de prestation s'accompagne de l'envoi d'un devis précisant le montant (TTC) de la prestation, ainsi que ses dates de réalisation. Le devis est transmis sous format électronique par mail ou par voie dématérialisée par le biais du site www.moncompteformation.gouv.fr

Suite programme

Module 2 : Identifier et s'approprier les 3 étapes constitutives du bilan et focus sur la phase préliminaire

- ✓ Présentation des étapes du bilan
- ✓ Focus sur la phase préliminaire : clarification de la demande
 - Information sur le déroulement du bilan
 - Compréhension des causes du bilan
 - Recueil des attentes et objectifs du bénéficiaire

Module 3 : focus sur le cahier des charges du projet : compétences et contour

- ✓ Définitions des compétences
 - savoirs
 - savoirs faire
 - savoirs être
- ✓ Histoire de vie
 - Parcours scolaire et professionnel et autres
 - Parcours de vie et ressources
- ✓ Vision de la vie pro
- ✓ CVBLPD : la construction du cahier des charges du projet
 - Personnalité et valeurs
 - Besoins (variants et invariants)
- ✓ Destin professionnel et découverte métiers
 - Identification des pistes professionnelles désirées
 - Recherches informations sur métiers ciblés
 - Enquêtes métiers
- ✓ Validation des projets
 - Mise en cohérence projets / cahier des charges
 - Les outils d'aide à la validation des projets

Module 4 Phase de conclusion

- ✓ Etablir un plan d'actions SMART
 - les étapes du plan d'action
 - le contenu du plan d'actions
- ✓ Formaliser l'ensemble du bilan dans un document de synthèse
 - Forme du document
 - Contenu du document
 - Modalités de remise du document



ADLS Wonder Coaching

PROGRAMME ACTION DE FORMATION

DEVENIR CONSULTANT EN BILAN DE COMPETENCES

Informations:

En présentiel ou
Distanciel

Budget:

Si prestation individuelle : 750 € Net
Si prestation collective : 450 € Net

Financement:

- CPF ou Personnel
- Plan de développement des compétences
- FAF/OPCO

Durée:

14h

DÉROULÉ DE LA FORMATION:

- 14 heures réparties sur 2 jours

PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP :

- La prestation est ouverte à tout public. Pour les personnes en situation d'handicap, les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Quand l'accès aux locaux, si autre lieu habituel, n'est pas possible, une solution est systématiquement recherchée. En dernier recours et avec l'acceptation du bénéficiaire, la formation pourra entièrement être réalisée à distance. Pour les personnes souffrant d'une déficience visuelle, les supports sont en cours d'enregistrement audio.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS :

- Toute demande de prestation s'accompagne de l'envoi d'un devis précisant le montant (TTC) de la prestation, ainsi que ses dates de réalisation. Le devis est transmis sous format électronique par mail ou par voie dématérialisée par le biais du site www.moncompteformation.gouv.fr

MOYENS PÉDAGOGIQUES, MÉTHODES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT:

Durant la formation, les techniques suivantes sont utilisées:

- Apport des connaissances: connaissance de la réglementation, des métiers, des formations, des financements ...
- Workbook: il est remis au démarrage et rythme le déroulement de la formation
- Etude de cas
- Mise en situation sur l'exploitation d'outils et de tests

CONDITIONS DE RÉALISATION DE LA FORMATION À DISTANCE :

- Les moyens d'organisation de la formation à distance
 - La formation à distance s'appuie sur le workbook. Le formateur et/ou coach explique le contenu et donne les consignes au bénéficiaire oralement. Le bénéficiaire lit le contenu, réalise les tests et les exercices en suivant les consignes transmises.
- Accompagnement et assistance pédagogique et techniques
 - L'accompagnement et l'assistance sont assurés par le même formateur et/ou coach que celui qui réalise le bilan de compétences. Les coordonnées du formateur et/ou coach sont données au bénéficiaire au démarrage de la formation. Le délai de réponse ne doit pas excéder 48h jours ouvrés. En cas d'impossibilité à joindre le formateur et/ou coach, le bénéficiaire a la possibilité de joindre le responsable pédagogique dont les coordonnées sont indiqués dans le livret d'accueil. Un guide d'utilisation de la plateforme utilisée est fourni au bénéficiaire pour les accompagnements à distance.
 - ADLS WONDER COACHING s'assure que le formateur et/ou coach dispose des compétences nécessaires pour assurer l'accompagnement et l'assistance de la formation à distance.



ADLS Wonder Coaching

PROGRAMME ACTION DE FORMATION

DEVENIR CONSULTANT EN BILAN DE COMPETENCES

Informations:

En présentiel ou
Distanciel

Budget:

Si prestation individuelle : 750 € Net
Si prestation collective : 450 € Net

Financement:

- CPF ou Personnel
- Plan de développement des compétences
- FAF/OPCO

Durée:

14h

MENTIONS LÉGALES :

- La structure générale, ainsi que les textes, photos, images de ce document sont la propriété de ADLS WONDER COACHING. Toute reproduction, totale ou partielle, et toute représentation du contenu substantiel de ce document, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse de ADLS WONDER COACHING, est interdite, et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.
- Les informations, pictogrammes, photographies, images, textes, sont protégés par des droits de propriété intellectuelle. À ce titre, toute reproduction, représentation, adaptation, traduction et/ou modification, partielle ou intégrale de ce document sont interdits.
- La copie sur support papier à usage privé de ces différents objets de droits est autorisée conformément à l'article L122-5 du Code de la Propriété Intellectuelle. Leur reproduction partielle ou intégrale, sans l'accord préalable et écrit de l'auteur, est strictement interdite.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET SES RÉSULTATS :

- Au cours de la formation, le stagiaire remplit une attestation de présence,
- A l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction lui permettant d'évaluer les apports de la formation
- Un Quizz d'évaluation des connaissances lui ai également remis.
- Prise de contact ultérieure pour savoir si le stagiaire utilise la formation dans son activité

INSCRIPTION:

contact@adls-wonder-coaching.com
Objet: DEVENIR CONSULTANT BILAN DE
COMPETENCES

INFORMATIONS:

contact@adls-wonder-coaching.com